



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle de l'APELNRN

Samedi le 23 JUILLET 2022 à 10h00

Au Centre Culturel de Saint-Jean-de-Matha, 86 rue Archambault

(Ouverture pour inscription à partir de 9h30)

Nous sommes heureux de pouvoir de nouveau vous convoquer EN MODE PRÉSENTIEL à l'assemblée générale de l'Association pour la protection de l'Environnement du lac Noir et de la rivière Noire (APELNRN), sous réserve de nouvelles consignes de la Santé publique.

Lors de cette assemblée, le comité exécutif de votre association présentera le suivi des dossiers en cours, des démarches entreprises durant l'année afin de protéger le lac Noir et ses tributaires.

Tous les documents pertinents pour l'assemblée générale annuelle seront disponibles pour consultation ou impression sur notre site web au <https://www.apelnrn.ca/> et seront aussi annoncés sur nos sites Facebook : <https://www.facebook.com/AssociationEnvironnementLacNoirRiviereNoire> et <https://www.facebook.com/groups/apelnrn/>.

Les membres qui désirent se présenter aux élections pour devenir administrateur de l'association doivent donner un avis au secrétaire du conseil d'administration, M. Michel Tourangeau, (Michel.Tourangeau@lrm.com) au moins cinq (5) jours ouvrables avant l'assemblée.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à renouveler votre membership ou à devenir membre, et à inciter vos amis et voisins qui seraient intéressés par la protection de l'environnement du lac Noir et de la rivière Noire à se joindre à nous. Vous pouvez le faire électroniquement, par CARTE, INTERAC ou virement de fonds en visitant notre page « [apelnrn.ca/membership](https://www.apelnrn.ca/membership) » ou de toutes les bonnes manières qui y sont également suggérées.

Nous vous remercions d'avance de la confiance que vous nous témoignez en joignant l'APELNRN !

Jean-Pierre Ménard

Jean-Pierre Ménard
Président

Michel Tourangeau
Secrétaire



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR
ET DE LA RIVIÈRE NOIRE

Liste des réalisations de l'APELNRN pour l'exercice 2021/2022

- Gestion des bouées de navigation et des entraves à la navigation à l'été 2021
- Encadrement des inspecteurs saisonniers de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha pour réaliser les tests d'eau et les mesures de transparence sous protocole du RSVL à l'été 2021
- Suivi des colonies de phragmites (roseaux communs) envahissants avec les inspecteurs saisonniers pour confirmer la vingtaine de sites sur les berges du lac Noir identifiés à l'été 2020
- Informer les riverains concernés de la présence de ces colonies de phragmites (roseaux communs) en bordure de leur propriété par une lettre explicative
- Élaboration d'un protocole pour contrôler les colonies de roseaux communs en collaboration avec le Mouvement Écologique Mathalois et la municipalité de Saint-Jean-de-Matha
- Rapport sur l'état de santé du lac Noir à l'été 2021
- Acquisition d'une nouvelle sonde multiparamétrique, principalement pour mesurer l'oxygène dissous dans l'eau du lac Noir et autres plans d'eau, de concert avec trois autres associations de lacs membres du RALSAR
- Acquisition d'un véhicule tout terrain « côte-à-côte » pour permettre l'entretien de l'anneau de glace
- Mise en place et entretien de l'anneau de glace à l'hiver 2021/2022
- Fête de la Saint-Valentin organisée par l'Association sur le lac Noir le 12 février 2022
- Rencontre et échange avec les administrateurs du Regroupement des Voisins du lac Noir (RVLN) afin d'établir une collaboration sur des dossiers où nos objectifs sur l'environnement convergent afin d'établir une stratégie commune dans le traitement de ces dossiers avec la collaboration des trois municipalités faisant partie du comité ad hoc du lac Noir (et de la rivière Noire)
- Rencontre des maires et des directions des municipalités de Saint-Jean-de-Matha, de Saint-Damien et de Sainte-Émélie-de-l'Énergie de concert avec le Regroupement des Voisins du lac Noir afin de promouvoir des points communs, tels la qualité de l'eau du lac Noir et de ses tributaires, la surveillance des espèces envahissantes, l'instauration d'une patrouille nautique, la gestion du débarcadère et le contrôle des vignettes, la nouvelle réglementation touchant à l'hébergement touristique de courte durée (AIRBNB) etc.
- Suivi du dossier de Beaulieu-sur-Lac avec les autres associations de lacs de la région, dont l'association pour la protection du lac Mondor, et appui aux côtés de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha lors du référendum sur les restrictions d'usage dans les zones RV-16 et RF-2 afin d'exclure les projets de développement immobilier dit « intégré ».
- Appui aux côtés de la municipalité de Saint-Damien pour la révocation d'un règlement de modification d'usage dans la zone Pa-22 qui autorisait les projets de développement immobilier dit « intégré » dans cette zone
- Reprise du dossier du Pain de sucre pour donner suite à la dissolution de la société du Pain de sucre et du financement dévolu afin d'en faire éventuellement un parc municipal ouvert aux citoyens
- Suivi du dossier du Pain-de-Sucre suite à son acquisition par un nouveau groupe d'acheteurs et rencontres exploratoires avec les nouveaux propriétaires et la municipalité sur ce dossier
- L'APELNRN est invité à siéger sur le nouveau Comité conseil de l'environnement (CCE) de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha
- L'APELNRN est déclaré Lauréat du GALA CONSERV'EAU 2020 de la CARA, section communautaire le 8 juin 2021
- Suivi du site Web et des sites Facebook de l'APELNRN
- Rapport financier pour l'exercice 2021/2022 et budget pour l'exercice 2022/2023
- Suivi des consignes sur la Covid-19 pour l'APELNRN, ses administrateurs et ses membres

Liste des projets de l'APELNRN en cours de l'exercice 2022/2023

- Gestion des bouées de navigation et des entraves à la navigation à l'été 2022
- Rencontre de la nouvelle inspectrice en environnement de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha pour faire les mesures de transparence avec la municipalité sous protocole du RSVL à l'été 2022, de même que de reprendre les pourparlers avec le RAPPEL pour élaborer un plan de contrôle du roseau commun au lac Noir supervisé par la municipalité
- Préparation du Souper-bénéfice du 16 juillet 2022 pour commémorer les 15 années du barrage et financer un « côte-à-côte » servant à l'entretien de l'anneau de glace
- Rencontre avec 3 autres associations de lac de Saint-Jean-de-Matha, soit celle du lac Mondor, du lac Berthier et du lac Vert afin de mettre en commun nos préoccupations respectives; ces rencontres auront comme objectif d'aligner nos points de vue précédant les rencontres prévues du CCE
- Présence de notre président à la première réunion au CCE en juin 2022
- Reconduction d'un membre du conseil de l'APELNRN, comme membre du conseil d'administration de la CARA, section communautaire pour deux ans